

10 Faits divers & Justice

Grâce au « Bon Waz à Diler »

Un réseau de malfaiteurs démantelé à Port-Gentil



Mario Koundi Mengome alias Condé et Stephen Itsouga Akendengué.



Pharel, le revendeur du "Bon Waz à Diler".

CNE

Port-Gentil/Gabon

En suivant la piste de Pharel sur le profil Facebook de « Bon Waz à Diler » - un espace spécialement créé à des fins commerciales (achat et revente de matériel neuf ou de seconde main) -, la Police judiciaire a mis hors d'état de nuire un réseau de voleurs sans foi ni loi.

LES faits se déroulent à Port-Gentil, la capitale économique. Une compatriote saisit les éléments de la Police judiciaire au sujet de sa montre qu'elle aurait vu en vente sur la page Facebook de "Bon Waz à Diler", un espace spécialement créé à des fins commerciales (achat et revente de matériel neuf ou de seconde main).

Pour en savoir davantage sur cette affaire, un policier feint de s'intéresser à ladite montre. Aussi, contacte-t-il le revendeur via Facebook.

Mais, conscients que ce dernier ne se présentera jamais de son propre chef dans leurs locaux, les agents de la Police judiciaire mettent aussitôt en place une souricière. Et le



Une partie...



... des objets volés trouvés chez les membres de la bande.

revendeur de « Bon Waz à Diler » ne tarde pas à tomber dans leurs filets. Lors de l'interrogatoire auquel il est soumis par la suite, Pharel explique aux flics que c'est son petit frère Stephen Itsouga Akendengué, âgé de 20 ans, qui lui a remis la montre en question, pour la revendre.

En allant perquisitionner un domicile qu'il leur indique comme étant celui du fameux frangin, les éléments de la PJ, contre toute attente, tombent sur une bande de cinq voleurs professionnels et récidivistes pour certains d'entre eux. Le groupe, apparemment, opérait incognito dans la ville de



Les outils utilisés par les malfrats pour accéder aux maisons convoitées.

Port-Gentil depuis un certain temps, si l'on s'en tient à l'abondant butin retrouvé sur les lieux. Dans la maison qui servait de refuge aux mal-

frats, il y avait, en effet, plusieurs articles volés, dont la montre proposée à la vente sur la page Facebook de « Bon Waz à Diler ».

CONDÉ, LE DANGEREUX. Le plus dangereux de ces voleurs présumés : Mario Koundi Mengome, alias Condé, âgé de 22 ans. À son actif : une pléiade d'actes répréhensibles. Ainsi, au quartier Salsa, accompagné de son compère, le dénommé Tupac, en cavale à l'heure actuelle, il aurait dérobé un salon, à la Cité Mandanda, un écran plasma, au quartier Pavé Omboué Central, un autre écran plasma et un téléphone portable de marque BlackBerry.

Condé est également donné comme ayant opéré au domicile du portier d'un snack-bar de la place où il a, une fois en-

core, fait main basse sur un écran plasma et une somme de deux cent mille francs. Quelques-unes de ces affaires volées se trouveraient chez un certain Del Piero, son démarcheur, en fuite lui aussi.

Les victimes de ces vols ont, fort heureusement, toutes été identifiées par les Officiers de police judiciaire (OPJ).

En attendant de mettre le grappin sur le reste de la bande en fuite, Stephen Itsouga Akendengué et sa suite comparaitront prochainement devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil.

Vol aggravé

Il dérobe un million de francs chez sa grande sœur

CNE

Port-Gentil/Gabon

BORIS Moukoula, Gabonais âgé de 22 ans, est un habitué des services de police judiciaire. Son dernier acte répréhensible en date, il vient de le commettre au domicile de sa grande sœur. Après s'être introduit par infraction nuitamment dans la maison où loge son aînée, il y aurait soutiré la coquette somme de un million de

francs.

Le jour du vol, rapporte-t-on, la victime et son cadet se trouvent ensemble à une fête d'anniversaire d'une cousine. La grande sœur de Boris, elle aussi présente aux réjouissances, confie à son petit frère qu'après la manifestation, elle ne rentrera pas chez elle et ira plutôt passer la nuit chez son petit ami.

Bonne nouvelle pour Boris Moukoula, qui peut mettre tranquillement



Le voleur présumé, Boris Moukoula.

son plan à exécution, enlevant une somme de un million de francs que sa sœur aînée garde dans une cachette chez elle.

De retour à la maison le lendemain, la malheureuse trouve ses effets sens dessus-dessous. Son premier réflexe sera de vérifier que son argent est bien en place. Ce qui n'est pas le cas.

Passés les moments de surprise, la dame saisit la Police judiciaire, non sans livrer aux agents le nom

de son premier suspect, qui n'est autre que son propre petit frère. Il ne restera aux policiers qu'à suivre de près les faits et gestes de Boris Moukoula. Entre-temps, celui-ci a eu l'ingénieuse idée de solliciter les services d'un traipratricien afin que ce dernier fasse passer son forfait inaperçu. Malheureusement pour lui, il est tout de même démasqué puis arrêté, avant d'être présenté devant le juge.